**MASTER PROFESSIONNELLE FCA**

**EPREUVE : SPECIALITE OU ETUDE DE CAS**

**DUREE : 4H**

Le Cabinet d’Expertise Comptable « **DON RODRIGUE** » pour vous recruter vous teste à travers les dossiers indépendants suivants :

**DOSSIER 1**: ABONNEMENTS DES CHARGES ET PRODUITS

L’entité **DON DIEGUE** qui élabore mensuellement ses états financiers a adopté un système d’étalement mensuel des charges et des produits. L’entité paie à la fin de chaque trimestre des redevances de maintenance. La prévision de charge de l’année N était au 1er janvier de 2 400 000 FHT.En définitive, la facturation effectuée au titre du premier trimestre par la société de maintenance est de 1050 000F HT le 31 mars N. Ne pas tenir compte de la TVA.

**Consigne** : Passer les écritures nécessaires au 31 janvier, au 28 février, au 31 mars et au 30 avril de l’année N.

**DOSSIER 2** : CONTRAT PLURIEXERCICES

L’entité **DON DIEGUE** s’est engagée par contrat à construire une route. Le contrat prévoit sa réalisation du 02 janvier N au 30 juin N+1. On vous communique les informations concernant la réalisation de la route :

• Coût de production total estimé par les services techniques 15 000 000 000 F

• Coût de production engagé à la clôture des comptes de l'exercice N 12 000 000 000 F

• Chiffre d’affaires prévu 20 000 000 000 F

Le 30 juin N+1, le prix prévu est facturé au client béninois et le coût de production prévisionnel est conforme à la réalité. Le taux de TVA est 18%.

**Consigne** **:** Enregistrer les écritures nécessaires au 31 décembre N selon la méthode de l’avancement et selon la méthode à l’achèvement.

**DOSSIER 3** : LIVRAISON A SOI MËME

L’entité DON DIEGUE a réalisé pour elle-même un magasin grâce à ses ouvriers. Pour ce faire, elle a contracté le 1/7/N-1 un emprunt auprès d’une banque béninoise remboursable par amortissements annuels constants sur 5 ans au taux d’intérêt de 12%. Le premier remboursement a eu lieu le 30/06/N. Les travaux lancés le 1/10/N-1 sont achevés le 31/10/N. Les charges engagées s’élèvent à 135.000.000 en N-1 dont 15.000.000 de frais d’administration générale et des charges financières liées à l’emprunt (à déterminer). En N, ses charges se sont élevées à 170.000.000 dont 20.000.000 de frais d’administration générale et des charges financières (à déterminer). Le montant des intérêts intégrés à la production est 10.980.000.

**TAF** : 1°) Déterminer le montant de l’emprunt et le coût du magasin.

2°) Passer toutes les écritures liées à l’emprunt et à la construction en N-1 et N sachant que le magasin est amortissable linéairement sur 20 ans et mis en service le 31/10/N.

**DOSSIER 4** : ABANDON DE CRANCES

L’entité MARIE constate qu'un de ses clients stratégiques est confronté à une situation financière difficile. Désirant conserver un débouché important dans ce secteur, elle consent le 31 décembre N, l'abandon d'une créance résultant d’une vente de marchandises pour 30 000 000 F hors TVA à 18% .

**Consigne**: Passer les écritures nécessaires dans les deux comptabilités.

**DOSSIER 4** : QUESTIONS A CHOIX MULTIPLES **(QCM)**

# Cochez pour chaque compte la partie du tableau de synthèse concernée:

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Comptes** | **Bilan** | | **Compte de résultat** | |
| **Actif** | **Passif** | **Charges** | **Produits** |
| Gains de change | □ a | □ b | □ c | □ d |
| Revenus des placements | □ e | □ f | □ g | □ h |
| Dettes fiscales | □ i | □ j | □ k | □ l |
| Clients, avances reçues | □ m | □ n | □ o | □ p |
| Fournisseurs, acomptes versés | □ q | □ r | □ s | □ t |
| Droits d’enregistrement | □ u | □ v | □ w | □ x |

# Les opérations suivantes sont réintégrées au résultat comptable pour déterminer le résultat fiscal

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Opérations** | **Vrai** | **Faux** |
| Déficits enregistrés au cours des trois derniers exercices | □ a | □ b |
| Dons et libéralités supérieurs à 1 pour mille du chiffre d’affaires | □ c | □ d |
| Perte sur créances clients | □ e | □ f |
| Amortissement sur véhicule de tourisme de valeur supérieure à 25 000 000 F TTC | □ g | □ h |
| Pertes de change | □ i | □ j |
| Pénalités et amendes fiscales | □ k | □ l |

# Cochez, parmi la liste des opérations fournie, les opérations qui ne génèrent pas de résultat:

□ a. achat d’un véhicule

□ b. prêt à un salarié

□ c. achat de revues professionnelles

□ d. dépôt d’espèces en caisse

□ e. ventes de services

# D’après la méthode des flux:

□ a. le crédit d’un compte représente les ressources

□ b. le crédit d’un compte représente les emplois

□ c. le débit d’un compte représente les emplois

□ d. le débit d’un compte représente les ressources.

# D’après la méthode patrimoniale:

□ a. les produits augmentent au crédit

□ b. les produits augmentent au débit

□ c. les comptes de charges augmentent au débit

□ d. les comptes de charges augmentent au crédit

□ e. les comptes d’actif augmentent au crédit

□ f. les comptes de passif augmentent au crédit

□ g. les comptes d’actif augmentent au débit

□ h. les comptes de passif augmentent au débit

# L’instrument comptable permettant de suivre les flux d’un élément de l’activité ou bien d’un élément du patrimoine est:

□ a. le journal

□ b. la balance

□. c. le compte

□ d. le livre d’inventaire

# Les livres comptables obligatoires sont:

□ a. un livre journal

□ b. des journaux auxiliaires

□ c. un grand livre

□ d. une balance générale

□ e. un livre d’inventaire

# Les pièces justificatives doivent être conservées :

□ a. 3 ans

□ b. 5 ans

□ c. 10 ans

□ d. 20 ans

|  |  |
| --- | --- |
| **Faits** | **Opérations comptables** |
| Entretien avec un salarié | □ a |
| Règlement de la note de taxi | □ b |
| Location d’un local | □ c |
| Rédaction du contrat de location | □ d |
| Acquisition d’un véhicule | □ e |
| Règlement des salaires | □ f |

1. Parmi les faits suivants, cochez ceux qui représentent des opérations comptables :

**DOSSIER 5 :** EMPRUNTS OBLIGATAIRES :

La société « **DON DIEGUE** » a émis un emprunt obligataire amortissable par annuités sensiblement constantes. Les obligations sont de nominal 20 000 FCFA, elles sont remboursables au pair. Les annuités sont payables chaque année le 1er janvier.

Dans le bilan établi par cette au 31 décembre N+4 (les écritures relatives à l’échéance du lendemain ont été passés, mais l’annuité n’a pas encore été réglée et son règlement n’a donc pas encore été comptabilisée) on trouve les postes suivants (montants en FCFA) :

* Prime de remboursement : 600 000 ;
* Amortissement de la prime de remboursement : 200 000 ;
* Emprunts obligataires : 98 142 000 ;
* Obligataires, obligation à rembourser : 4 470 000 ;
* Obligataires, coupons à payer : 9 235 080.

Il ne reste ni coupon à payer, ni titres à rembourser sur les exercices précédents. L’amortissement de la prime de remboursement se fait par fractions constantes tout au long de la durée de l’emprunt.

NB : Les comptes Obligataires, obligation à rembourser et

Obligataires, coupons à payer n’ont pas encore pris en compte l’IRVM qui le sera lors du paiement.

**Consigne** :

1. Déterminer le taux annuel d’intérêt, la durée d’amortissement et la date d’émission de l’emprunt, le montant initial de l’emprunt, le nombre d’obligations émises et la valeur d’émission de l’obligation.
2. Reconstituer les deux premières lignes du tableau d’amortissements de l’emprunt.
3. Reconstituer les écritures relatives à l’emprunt au titre de l’exercice N+4 et N+5.